



CSAL DIPA du 12 décembre 2024

Rester déterminé face aux incertitudes

Monsieur le Président,

La journée de mobilisation intersyndicale du jeudi 5 décembre a été un succès dont nous pouvons nous satisfaire. La forte mobilisation du service public envoie un message clair et sans ambiguïté à nos dirigeants ! Avec un taux de grévistes d'environ 17 % au sein de la DIPA, supérieur au taux de 16 % enregistré à la DGDDI, la détermination des agents est manifeste.

Les agents de la DIPA n'ont pas été dupes. Ils ont su dénoncer les stratagèmes et les mensonges d'un ministre sur le départ, tout en exigeant des mesures concrètes : plus de pouvoir d'achat, davantage de moyens et une meilleure considération. Le pouvoir d'achat et la reconnaissance des agents sont des sujets prioritaires pour nos collègues de la DIPA.

Lutte contre « l'absentéisme » : une tentative avortée mais à surveiller. Grâce à la censure, le plan gouvernemental de lutte contre "l'absentéisme" des fonctionnaires, qui visait à dégager 1,2 milliard d'euros, a été invalidé. Par conséquent, le délai de carence pour les fonctionnaires malades reste d'un jour et non de trois. La réduction de 100 % à 90 % de la rémunération en cas d'arrêt maladie n'a pas été actée.

Cependant, rien ne garantit que ces mesures ne seront pas reproposées dans le prochain budget, et la vigilance reste de mise. Par ailleurs, la suppression de la GIPA 2024 semble bel et bien actée, au grand dam des agents.

En l'absence de budget, de nombreux dossiers stagnent ou sont à l'arrêt complet. Qu'en est-il du cycle de négociations sectorielles annoncé pour 2025 par le Directeur Général ? Cette incertitude plane également sur le cycle SU, notamment en ce qui concerne, la reconnaissance des chefs d'équipe et les engagements non réalisés sur la période 2022-2024, qui devaient pourtant être rattrapés en 2025.

L'UNSA Douanes reste pleinement engagée pour faire avancer ces dossiers, pour obtenir une revalorisation du régime indemnitaire des douanières et des douaniers, meilleure prise en compte de la reconnaissance du travail des Douaniers et l'amélioration des conditions d'exercice des missions quotidienne de nos collègues.

Sur le CSAL DIPA reconvoqué, nous devons aborder la fermeture du bureau de Douane du Bourget, une décision qui illustre à elle seule les conséquences du Plan Stratégique Douanier (notamment avec la création du Service Grand Compte et des Centres d'Expertise) et, plus récemment, l'impact du Dédouanement Centralisé National (DCN). Derrière cette décision, il y a surtout deux agents directement concernés, qui ont pu bénéficier d'un accompagnement social assuré par le pôle RH et du dispositif d'accompagnement des restructurations.

Concernant le transfert de la BSE Le Bourget de la division 1 vers la division 4, comme cela a été exprimé lors du GT préparatoire, il est essentiel d'adopter une réflexion globale et une ambition forte

pour les grandes structures au sein de la DIPA. Ce point devra être clarifié dans les prochains échanges.

À l'aéroport d'Orly, une machine de radiologie dernier cri a été installée, trônant fièrement comme une vitrine technologique. Mais pour quoi faire ? Espérons au moins que le personnel aura eu la présence d'esprit de lui donner un petit nom. On n'en est pas encore à l'inauguration de la machine à café en grande pompe, mais on s'en rapproche...

Le problème ? Cet outil sophistiqué est tributaire de la disponibilité des services de santé d'Orly, et ceux-ci ne semblent pas pressés de l'utiliser pleinement, se limitant à deux passages par jour. Une situation qui interroge sur la réelle plus-value opérationnelle de cet investissement.

Parallèlement, face à la déferlante de stupéfiants arrivant par avion, il serait plus judicieux de concentrer les moyens en amont, aux aéroports de Cayenne, Fort-de-France et Pointe-à-Pitre, mais également en aval Aéroports de Roissy et d'Orly, avec plus de moyens humains, techniques, plus de personnels médicaux et judiciaires. Le vrai gain pour les agents, serait une simplification de toutes les procédures douanières en terme de stupéfiants. Mais, comme d'habitude, on nous demande de faire plus ou plus compliqué avec moins, voire avec presque rien.

Comme mentionné précédemment, le pouvoir d'achat et la reconnaissance des agents constituent des sujets prioritaires pour nos collègues de la DIPA. Ces thématiques doivent impérativement être mises en corrélation avec la question de l'attractivité. À ce titre, France Stratégie a publié un rapport qui valide les revendications que nous portons systématiquement dans nos déclarations liminaires, à savoir : l'augmentation des salaires et l'amélioration des conditions de travail. Ce rapport met en évidence un « risque d'aggravation » du déficit d'attractivité si aucune mesure n'est prise dans les années à venir. Dans ce contexte, nous plaçons de grands espoirs dans le groupe de travail (GT) prévu pour 2025, tant au niveau national qu'au niveau local.

Force est de constater que l'absence de gouvernement et de budget voté pour 2025 complique considérablement la relance des débats. Les CSA et leurs groupes de travail (GT) préparatoires doivent aboutir à des décisions politiques et financières, mais aucun décideur politique n'est actuellement en place. Dans ce contexte, la poursuite du boycott des instances de dialogue social prend tout son sens. Prétendre que le dialogue social peut se poursuivre comme si de rien n'était serait malhonnête envers les douanières et les douaniers.

Pour l'UNSA Douanes Paris Aéroports, le mot d'ordre est simple : "Plus de pouvoir d'achat, plus de moyens, plus de reconnaissance !".